

LE MÉPRIS, TOUJOURS LE MÉPRIS

DÉCLARATION DE SUD ÉDUCATION PARIS AU CTA DU 11 OCTOBRE 2021

En cette rentrée 2021, la seule chose dont nous pouvons vraiment nous réjouir, c'est la décrue de l'épidémie de Covid-19. Pour le reste, nous ne voyons aucun motif de réjouissance, que ce soit du côté du constat de rentrée dans les écoles et les établissements scolaires, qui fait apparaître une nouvelle baisse du nombre d'élèves, symptôme de la transformation progressive de Paris en ville-musée et de la relégation des classes populaires hors du périphérique, ou que ce soit du côté des chantiers ministériels, qui n'auront décidément laissé aucun répit aux personnels d'éducation.

Dans le second degré, le projet ministériel de passage au contrôle continu intégral se met progressivement en place, à la faveur de la pandémie. Après la publication d'une note de service sur le sujet le 28 juillet, le ministère vient de publier un « guide de l'évaluation », nouveau jalon dans la mise au pas des pratiques pédagogiques des enseignant-es de lycée. La note a beau indiquer que le « plan local d'évaluation » est à construire librement et le ministère a beau avoir dû rappeler que le « guide de l'évaluation » n'avait aucune valeur réglementaire, les IA-IPR ne manquent pas de donner des consignes très précises sur les modalités d'évaluation qui doivent être retenues pour la rédaction du PLE, signe du peu de considération pour la liberté pédagogique des enseignant-es.

Dans le même temps, comme l'année dernière, le ministère bâcle de manière inacceptable l'hommage qui doit être organisé un an après l'attentat atroce dont a été victime notre collègue Samuel Paty. Alors que cet hommage demanderait une mobilisation pleine et entière de la profession et de la communauté éducative, les délais impartis sont beaucoup trop courts pour en permettre une mise en œuvre sensée et cohérente et, dans de nombreux endroits, celui-ci n'aura lieu que de manière superficielle, faute de temps de préparation suffisant. L'an dernier, déjà, les modalités de la cérémonie officielle, largement inadaptées, avaient révélé tout le cynisme du ministre qui, d'une part, avait imposé la lecture d'un texte de Jaurès dont avaient été caviardés les passages qui lui déplaisaient et, d'autre part, avait semblé plus focalisé sur le contrôle des réactions des élèves que sur la préparation des conditions d'un hommage permettant de désamorcer les tensions. SUD éducation porte toujours les mêmes revendications : que l'hommage à notre collègue se fasse dans des conditions dignes et respectueuses de la liberté pédagogique des équipes, avec un temps d'échanges prévu entre collègues et un dispositif permettant une mobilisation tout entière de la communauté éducative.

Dans le premier degré, c'est la proposition de Rilhac qui cristallise le mécontentement des personnels, enseignant-es chargé-es de classe ou directrices et directeurs. La mise en place d'une hiérarchie intermédiaire dans les écoles, même revêtue des habits neufs de l'autorité fonctionnelle, a toujours été refusée par les personnels et la dernière enquête ministérielle de l'automne 2019 révélait d'ailleurs que 10 % seulement des directeurs et directrices voulaient voir leur statut évoluer. Cette proposition de loi ne répond donc absolument pas à la demande des personnels et ne correspond pas du tout aux besoins des écoles. Il s'agit d'une mesure idéologique que rien ne justifie hormis la volonté d'une majorité gouvernementale de mettre au pas les enseignant-es. Alors qu'il faudrait donner aux directrices et directeurs les moyens de travailler, alors qu'il faudrait donner aux écoles du temps de concertation supplémentaire, la proposition de loi Rilhac, si elle venait à être adoptée, ferait voler en éclats le travail d'équipe qui permet aux écoles de fonctionner. C'est la raison pour laquelle SUD éducation Paris appelle les personnels du premier degré à la grève le mardi 19 octobre contre la loi Rilhac, aux côtés des AESH déjà mobilisé-es ce jour-là.

En effet, pour les personnels AESH, force est de constater que l'amélioration des conditions de travail, qui passerait notamment par la reconnaissance d'un vrai statut de la Fonction publique avec un temps plein de 24h d'accompagnement et un salaire décent, n'est pas encore à l'ordre du jour du Ministère.

Dans l'académie de Paris, la nouvelle enquête menée par SUD éducation montre même clairement une dégradation des conditions de travail puisque près de la moitié des AESH ayant répondu à cette enquête accompagnent plus d'élèves que l'année dernière et que seuls 21 % d'entre elles et eux considèrent que leurs conditions de travail leur permettent de mener à bien leurs missions. À peine plus d'1/3 considère que la rentrée s'est bien passée... D'après tous les retours qui nous sont parvenus, les effectifs d'AESH dans les écoles et les établissements scolaires sont réduits par rapport à l'année dernière et beaucoup d'élèves restent sans accompagnement. La directive qui tend à plafonner l'accompagnement à 6 heures par élève empêche de nombreux et nombreuses AESH de faire correctement leur travail et dénature le travail mené auprès des élèves. La conclusion est sans appel : moins de 4 % des collègues interrogé-s déclarent être favorables à l'organisation des PIAL.

C'est sans doute un vœu pieux que nous formulons mais disons-le tout de même : il serait temps que le ministère prenne enfin la peine d'écouter les revendications portées par les personnels. Il ne s'agit pas de lubies syndicales déconnectées de la réalité. Il s'agit des cris de colère de collègues qui souffrent de voir s'éroder devant leurs yeux le service public d'éducation auquel ils et elles sont attaché-es.